

Ecole maternelle Charles Perrault
2 rue des sources
77310 Pringy
01 60 65 64 71
ce.0771832y@ac-creteil.fr

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE DU JEUDI 12 NOVEMBRE 2020

Participants :

Monsieur F. ORIOT, Adjoint à la petite enfance et l'enfance
Madame D. VALTON, directrice de l'école maternelle et enseignante
Madame B. TOUBA, enseignante
Mesdames C. HARLINGUE et V. VEZIN, représentantes des parents d'élèves : titulaires

Excusés :

Madame V. LEFRANC, Inspectrice de l'Education Nationale,
Monsieur P. WYLLEMAN, Délégué Départemental de l'Education Nationale
Madame A. ISKRA responsable du service enfance et éducation
Mesdames A. GILLES, R. PINAUD, M. THOMAS et A. RHODES-VIGUIER, enseignantes
Madame S. GRAMUSSET, représentante des parents d'élèves : titulaire
Monsieur L. NAZICAL, représentant des parents d'élèves : titulaire
Mesdames S. ARGAY, C. COCHIN et I. BRIAND : ATSEMS

Ouverture de la séance à 18h30

Présidente de séance : Delphine VALTON
Secrétaire de séance : Blandine TOUBA

Ordre du jour :

1. Modalités du fonctionnement et attributions du conseil d'école
2. Organisation pédagogique de l'école : Effectifs, classes, enseignants...
3. Vote et approbation du règlement intérieur de l'école
4. Sécurité et hygiène : Protocole sanitaire, Vigipirate, Exercice d'évacuation n°1, PPMS, PPMS A
5. Présentation des orientations du projet d'école
6. Vie de l'école : Les aides spécifiques (APC, la psychologue scolaire, consultation PMI,...).
Les activités régulières (EPS, BCD,...)
Les activités scolaires envisagées
Le carnet de suivi,...
7. Activités périscolaires : accueils, restauration, ALSH...
8. Coopérative
9. Travaux
10. Dates et horaires des prochains conseils d'école

1-MODALITES DU FONCTIONNEMENT ET ATTRIBUTIONS DU CONSEIL D'ECOLE

--Présentation des membres représentant la mairie :

Monsieur **Fabien ORIOT**, adjoint à la petite enfance et l'enfance

-Présentation de l'équipe enseignante :

Madame **Anne RHODES-VIGUIER**, enseignante de la classe de PS est PEMF (professeur des écoles maître formatrice). Son complément de service (33%) est assuré par Madame **Rebecca PINAUD**

Madame **Blandine TOUBA**, enseignante de la classe de PS/MS 1 travaille à 100 %

Madame **Armelle GILLES**, enseignante de la classe de MS travaille à 100 %

Madame **Delphine VALTON**, enseignante de la classe de PS /MS 2 est directrice de l'école. Son complément de service (25%) est assuré par Madame **Mélanie THOMAS**.

-Présentation des représentants des parents d'élèves :

Les titulaires sont :

Mesdames **Virginie VEZIN**, **Caroline HARLINGUE** et **Stéphanie GRAMUSSET**

Monsieur **Ludovic NAZICAL**

-Présentation du règlement intérieur du conseil d'école :

-Présentation des résultats des élections :

Les élections se sont déroulées le **vendredi 9 octobre 2020**, le taux de participation a été de **66.85 %** (121 votants pour 181 inscrits)

2 - ORGANISATION PEDAGOGIQUE DE L'ECOLE (effectifs 2020/2021, classes)

Effectifs : **93** élèves

PS : 48 élèves

MS : 45 élèves

4 classes :

PS : 22 **PS/MS 1 : 24** (13 PS & 11 MS) **PS/MS 2 : 24** (13 PS & 11 MS) **MS: 23**

Explication des interventions des ATSEM durant la journée.

Pour les classes de PS, à chaque trimestre, les ATSEM changent de classe.

Pour les classes de MS, à chaque période, les ATSEM changent de classe.

3- VOTE ET APPROBATION DU REGLEMENT INTERIEUR DE L'ECOLE

M^{me} VALTON indique que le règlement de l'école est adopté par le conseil d'école sur la base des dispositions du règlement type départemental des écoles maternelles et élémentaires de Seine et Marne en application du code de l'Education (www.dsden77.ac-creteil.fr).

En ANNEXE, présentation et ajout de **la charte de laïcité** ainsi que de **la charte d'utilisation de l'espace numérique de travail (ENT) de l'école**.

Aucune question de l'assemblée.

Le règlement intérieur est ensuite voté à l'unanimité.

4- SECURITE ET HYGIENE :

a) PROTOCOLE SANITAIRE

Afin que le retour à l'école se déroule dans les meilleures conditions, nous avons besoin de votre engagement sur :

- Les gestes barrières rappelés ci-après, doivent être appliqués en permanence, partout, et par tout le monde. À l'heure actuelle, ce sont les mesures de prévention individuelles les plus efficaces contre la propagation du virus.



- L'explication de ces gestes à votre enfant
- La surveillance de l'apparition de symptômes chez l'enfant ou dans sa famille
- La prise de température de votre enfant avant le départ pour l'école.
- En cas d'apparition de symptômes ou de fièvre (37,8°C ou plus), l'enfant ne doit pas se rendre à l'école.
- Les enfants ayant été testés positivement au SARSCov2, ou dont **UN MEMBRE DU FOYER a été testé positivement**, ou encore **identifiés comme contact à risque** ne doivent pas se rendre dans l'école.

Le port du masque

Pour les élèves des classes maternelles, le port de masque est à proscrire.

Le lavage des mains

Le lavage des mains est essentiel. Il consiste à laver à l'eau et au savon toutes les parties des mains pendant 30 secondes, avec un séchage soigneux si possible avec une serviette en papier jetable.

Le lavage est réalisé, à minima :

- A l'arrivée dans l'école ;
- Avant et après les récréations ;
- Avant et après chaque repas ;
- Après être allé aux toilettes ;

La ventilation des classes et autres locaux

Les salles de classe ainsi que tous les autres locaux occupés pendant la journée sont aérés :

- le matin avant l'arrivée des élèves,
- pendant les séances de sport,
- pendant chaque récréation,
- au moment du déjeuner (en l'absence de personnes)
- pendant le nettoyage des locaux.

Les récréations

Il y a deux services de récréation le matin :

- 10h à 10h30 : la classe de PS et de MS
- 10h50 à 11h20 : les deux classes de PS/MS

L'après midi les classes de MS sortent en récréation de 15h30/40 à 16h00/10.

La cour est séparée en deux par des barrières.

Les vélos, trottinettes, cerceaux sont désinfectés entre les deux récréations.

Le nettoyage et la désinfection des locaux et des équipements

Un nettoyage des sols et des grandes surfaces (tables, bureaux) est réalisé au minimum une fois par jour.

Un nettoyage désinfectant des surfaces les plus fréquemment touchées par les élèves et personnels dans les salles et autres espaces communs (comme les poignées de portes) est réalisé plusieurs fois par jour.

La mise à disposition d'objets partagés au sein d'une même classe ou d'un même groupe constitué (ballons, jouets, livres, jeux, journaux, dépliants réutilisables, crayons, etc.) est permise à l'intérieur des

locaux lorsque qu'une désinfection au minimum quotidienne est assurée (ou que les objets sont isolés 24 h avant réutilisation).

b) VIGIPIRATE, PPMSA, BILAN DU 1^{ER} EXERCICE D'EVACUATION

Dans le cadre du plan Vigipirate au niveau « urgence attentat », les élèves sont accueillis et récupérés par un seul accompagnant, le matin, le midi et le soir, au niveau des deux portails en deux vagues.

MATIN : 8h30 - 11h45

De 8h20 à 8h25 : Entrée* des élèves qui **N'ONT PAS** de frère et/ou sœur en **ELEMENTAIRE**

De 8h25 à 8h35 : Entrée* des élèves qui ont des frères et/ou des sœurs en élémentaire

A 11h45 : Sortie de tous les élèves par le portail du **BAS**

APRES-MIDI : 13h45 – 16h25

De 13h35 à 13h45 : Entrée de tous les élèves par le portail du **HAUT**

A 16h25 : Sortie* des élèves qui **N'ONT PAS** de frère et/ou sœur en **ELEMENTAIRE**

A 16h30 : Sortie* des élèves qui ont des frères et/ou des sœurs en élémentaire

Les entrées et les sorties* des élèves des classes de **PS** et **MS** se font par le portail du **HAUT***

Les entrées et les sorties* des élèves des classes **PS/MS 1** et **PS/MS 2** se font par le portail du **BAS***

Un PPMS A : plan particulier de mise en sûreté a été actualisé en septembre et un exercice de confinement aura lieu prochainement conjointement avec la mairie.

Un exercice PPMS obligatoire sera organisé dans le courant de l'année.

Le 1er exercice « évacuation incendie » a eu lieu **le lundi 21 septembre 2020** au matin, tout s'est bien passé. Deux autres exercices « évacuation incendie » seront organisés dans l'année scolaire.

c) SANTE : PAI

Un projet d'accueil individualisé (PAI) est mis en place lorsque la scolarité d'un élève, notamment en raison d'un trouble de santé invalidant (pathologies chroniques, intolérances alimentaires, allergies) nécessite un aménagement (suivi d'un traitement médical ou protocole en cas d'urgence).

Ce document organise, dans le respect des compétences de chacun et compte tenu des besoins thérapeutiques de l'enfant, les modalités particulières de la vie quotidienne dans la collectivité et fixe les conditions d'intervention des partenaires.

La directrice insiste sur l'importance de fournir les médicaments en double pour les enfants ayant un PAI (une trousse de médicaments pour la classe et une pour le temps périscolaire).

Visites médicales pour les élèves de MS

Des visites médicales effectuées par le médecin de PMI du secteur auront lieu pour les élèves de MS **en mai et juin 2021**. Il réalisera des tests auditifs, visuels et de langage auprès des élèves.

5 -PRESENTATION DES ACTIONS ET DES ORIENTATIONS DU PROJET D'ECOLE

Orientation 1 : UNE ECOLE QUI S'ADAPTE AUX JEUNES ENFANTS

Objectifs

1/ Accompagner les transitions vécues par les enfants de PS

- Préparation de la rentrée scolaire avec les familles (Accueil des enfants de la crèche, Réunion d'information en mai/juin, Soirée d'adaptation en mai/juin ...)
- Réussir l'entrée à l'école maternelle en organisant une rentrée échelonnée

2/ Accompagner les transitions vécues par les enfants de MS

- Mise en place de projets communs MS/GS en lien avec le projet d'école : rencontres carnaval, fête de la galette, spectacle ...
- Mise en place d'un temps d'adaptation de MS en GS (Après-midi en classe de GS à l'élémentaire, Réunion de présentation en juin)

Orientation 2 : CONSTRUIRE UN PARCOURS CULTUREL EN MATERNELLE

Objectifs :

1/ Développer l'entrée progressive des élèves dans la culture de l'écrit

- Elaborer une programmation par niveau, une programmation de spectacle vivant et de sortie
- Créer une trace à mettre dans le carnet de suivi afin de visualiser le parcours littéraire
- Prêt de livre à la BCD de l'école
- Création de sac à histoire (album, marottes, jeux, fiche lecteur)

2/ Développer l'entrée progressive des élèves dans le monde des arts

- Elaborer une programmation par niveau
- Créer une trace à mettre dans le carnet de suivi afin de visualiser le parcours artistique

6- VIE DE L'ECOLE

a) LES AIDES SPECIFIQUES

APC : activités pédagogiques complémentaires

Elles se déroulent par groupes restreints d'élèves les mardis et jeudis midi de **11h45 à 12h30**. Elles sont organisées par les enseignants et mises en œuvre sous leur responsabilité. Le travail en petits groupes permet de solliciter chaque élève et de favoriser les échanges avec l'enseignant.

Elles permettent une aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages dans les différents domaines d'apprentissage. (**Exemples** : *renforcement de la maîtrise de la langue orale ; découverte de l'écrit, mise en œuvre de jeux symboliques et de jeux à règles...*)

16 élèves de MS ont bénéficié de l'APC durant la **1^{ère} période**

17 élèves de MS vont bénéficier de l'APC durant la **2^{ème} période**

Psychologue scolaire et consultation PMI

La psychologue scolaire est disponible pour aider les familles dans la co-éducation.

Le médecin de PMI tient des permanences à la maison de la petite enfance de St Fargeau Ponthierry le jeudi matin.

b) PRESENTATION DES MODALITES D'EVALUATION A L'ECOLE MATERNELLE

L'évaluation à l'école maternelle :

Ce que dit le programme d'enseignement de l'école maternelle de l'évaluation :

« L'évaluation constitue un outil de régulation dans l'activité professionnelle des enseignants (...) Les enseignants rendent explicites pour les parents les démarches, les attendus et les modalités d'évaluation propres à l'école maternelle. » (Extrait du programme d'enseignement de l'école maternelle)

Le carnet de suivi des apprentissages permet de rendre compte des progrès de l'élève :

Il rend compte des progrès selon une fréquence adaptée à son âge.

Le carnet de suivi des apprentissages est communiqué aux parents ou au responsable légal de l'élève selon une fréquence adaptée à l'âge de l'enfant et à minima 2 fois par an.

Les objectifs :

Pour l'enseignant : suivre la progression de l'enfant et l'aider à cheminer vers la réussite.

Travailler la continuité en progressivité sur le cycle 1

Respecter le rythme d'apprentissage

Rendre compte des progrès de l'enfant à ses parents

Pour les parents : Suivre les progrès de leur enfant tout au long du parcours maternelle

Pour l'enfant :

Prendre confiance en soi : comprendre qu'apprendre prend du temps et que plusieurs étapes peuvent être nécessaires pour réussir.

Quelle forme ?

Le support choisi est un classeur avec des intercalaires pour les 5 domaines d'apprentissage.

Parmi tous les attendus de fin d'école maternelle, certains attendus ont été retenus.

Des traces sont recueillies sous forme de : de photos, de productions d'élèves, d'observations écrites....

Une synthèse des acquis :

Une synthèse des acquis scolaires de chaque élève est établie à l'issue de la dernière année du cycle des apprentissages premiers (GS). Renseignée par les enseignants du cycle 1 réunis en conseil de cycle, elle est transmise à l'école élémentaire lors de l'admission de l'élève en première année du cycle 2

L'évaluation positive s'inscrit dans une dynamique d'apprentissage constructive.

Les rencontres avec les parents prendront le plus souvent la forme d'un dialogue en côte à côte, construit en appui du carnet de suivi des apprentissages et en fin d'école maternelle de la synthèse des acquis des élèves.

Remise du 8 au 12 février 2021

Les modalités de cette rencontre seront données aux parents quelques jours avant la rencontre.

c) LES ACTIVITES REGULIERES

SPORT

LUNDI et MARDI → Jeux collectifs – Rondes et jeux dansés.

JEUDI ET VENDREDI → Parcours (**avec chaussons**) : Période 1 → Equilibre et Période 2 → Sauter.

Les classes de PS/MS 1 & 2 ainsi que la classe de MS participeront aux rencontres KIN BALL début février. En période 2 et 3, ces classes se rendront à la halle des sports le mardi matin.

Les classes de PS/MS 1 & 2 participeront aux rencontres JEUX D'OPPOSITION mi AVRIL.

L'ENT BENEYLU

Les publications ont commencé mi-septembre.

Les parents peuvent consulter le blog et le calendrier de la classe de leur enfant ainsi que ceux de l'école.

66 familles sur 91 ont consulté au moins une fois l'ENT de leur enfant.

Si besoin, de nouveaux codes peuvent être donnés sans problème, si des problèmes de connexion sont rencontrés.

d) LES SORTIES ET EVENEMENTS A VENIR

Spectacle → lundi 7 décembre 2020

Goûter de Noël → jeudi 17 décembre 2020

Ecole et cinéma → jeudi 28 janvier 2021

Fête de la galette → mardi 26 janvier 2021

Concert de Rémi GUICHARD → lundi 8 février 2021

Ecole et cinéma → jeudi 4 mars 2021

Lundis jeux mathématiques → lundi 8 et 15 mars 2021

Bal des insectes → lundi 12 avril 2021

Sortie de printemps → Mars/avril 2021

Lundis sciences → Mai 2021

7-ACTIVITES PERISCOLAIRES : ACCUEILS ET RESTAURATION

La mairie propose plusieurs prestations :

- 7h30- 8h20 : accueil périscolaire du matin
- 11h45- 13h35 : pause méridienne → restauration scolaire
- 16h30 -18h30 : accueil périscolaire du soir

Accueil du matin : 6 enfants.

Pour le temps méridien, il y a entre 70 enfants avec 2 services :

- 1^{er} service : PS
- 2nd service : MS

Accueil du soir : 24 enfants sont présents la 1^{ère} heure et 9 sur la 2^{ème} heure.

Les parents demandent que le périscolaire soit ouvert durant la totalité des vacances. Concernant les vacances de Noël, Mr Oriot indique que le périscolaire n'ouvrira pas. L'aspect financier ne permet pas d'ouvrir davantage ainsi que le manque de personnel. Une information va être envoyée aux habitants pour expliquer la situation financière de la commune. Le budget de fonctionnement ne permet pas de répondre à toutes les demandes. A la commission scolaire début décembre, Mr Oriot indique qu'il transmettra la demande.

Les parents demandent s'il est possible d'être regroupés avec d'autres communes et d'avoir accès au centre de loisirs en dehors de Pringy si toutefois pas de possibilité d'accueil à Pringy. Mr Oriot précise que la municipalité travaille avec la ville de Boissise le Roi pour créer un inter-centre entre les deux villes pour les mercredis et les vacances scolaires L'idée est de mutualiser les moyens pour répondre à la demande des familles tout en proposant un service supplémentaire à moindre coût.

Le contexte actuel met les familles en difficultés pour trouver des modes de garde.

La police municipale va être renforcée, Yanis est seul actuellement. A partir de janvier, ils seront 3.

8-COOPERATIVE

Il restait 1 890.71 € en septembre 2020 et à ce jour le montant est de : **4 506.86€**

Dépenses :

- Achats matériel pédagogique : 120.08 €
- Semaine du goût : 44.71 €

Recettes :

- Don entreprise : 1 000€
- Dons des familles : 1 770 €

Prochaines dépenses prévues :

- L'assurance et la cotisation OCCE pour un montant de : 235.33 €
- Abonnements BAYARD : 256€
- Blog BENEYLU : 49€
- Achat pédagogique : 59.67€

Le spectacle de NOEL « Le Noël de Saperlipotte » qui aura lieu le lundi 7 décembre 2020 (Compagnie « Les lézards vivants ») sera financé par la mairie.

Une intervenante en arts visuels a été sollicitée pour intervenir dans chaque classe grâce aux recettes de la kermesse 2019 et des actions des parents d'élèves élus des années passées. Cette intervention est prévue en période 4.

9-TRAVAUX REALISES ET A REALISER

Travaux réalisés :

- Montage des meubles NATHAN
- Recoller les protections des poteaux

Travaux à réaliser :

- Réparer le tapis vert dans la cour
- Poser un crochet à la porte d'accès de la classe 4
- Poser un crochet au portail du bas
- Changer les protections des poteaux du hall
- Fabriquer des meubles à chaussons pour les classes 2, 3 et 4
- Installer de la lumière au niveau du portail du haut
- Remplacer les robinets des sanitaires du haut et du bas

10 -DATES DES PROCHAINS CONSEILS D'ECOLE

Mardi 9 mars 2021 : conseil d'école n°2

Mardi 15 juin 2021 : conseil d'école n°3

La séance est levée à 20h10

Le secrétaire :
Blandine TOUBA

La présidente de séance :
Delphine VALTON